

Le pic du Midi et son observatoire au patrimoine mondial de l'UNESCO Le comité français donne un 3^e avis « *très favorable* »

Depuis son inscription sur la liste indicative de l'État français en octobre 2022, la candidature du pic du Midi et de son observatoire est entrée dans sa phase de suivi et d'accompagnement par le comité français du patrimoine mondial (CFPM). Après un 1^{er} avis « *favorable* » consacré à la démonstration de la valeur universelle exceptionnelle du bien candidat, un 2^e avis « *très favorable* » sur les périmètres et les protections du bien, la 3^e et dernière audition a elle aussi reçu un avis « *très favorable* ».

Cette troisième et dernière audition devant le CFPM a évalué le plan de gestion, c'est-à-dire l'organisation, la stratégie et les moyens réunis par le bien candidat pic du Midi et son observatoire. Objectif : préserver la valeur universelle exceptionnelle du pic du Midi pour les dix prochaines années. Cette audition a évalué le processus d'élaboration du plan de gestion et les axes thématiques autour desquels il s'articule : gouvernance, conservation, protection, transmission, développement durable, suivi et moyens, et projet de territoire.

La création du Groupement d'Intérêt Public (GIP) du pic du Midi en juillet 2024 regroupant le Syndicat Mixte pour la Valorisation Touristique du pic du Midi et l'Université de Toulouse, a permis de mutualiser les moyens et les compétences afin de les mettre au service d'une même et unique mission : porter avec succès la candidature du Pic du Midi et son observatoire et préparer la gestion future du bien.

De façon concomitante au travail du GIP du pic du Midi, les acteurs du territoire se sont mobilisés aux côtés de l'État pour appréhender collectivement les enjeux et les opportunités d'une inscription au patrimoine mondial considérant qu'il était primordial de se préparer collectivement pour que l'inscription espérée devienne un vecteur supplémentaire de développement local et durable.



Fin 2024, cette dynamique collective a pris un élan nouveau au sein des *Ateliers des Solutions*. Il s'agissait d'une concertation des acteurs du territoire orchestrée par les services de l'État, sous l'égide de la préfecture des Hautes-Pyrénées, grâce au savoir-faire de la Direction Départementale des Territoires et de la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature. Ces ateliers ont permis de bâtir une vision partagée et de déterminer les grands axes qui feront du futur patrimoine mondial un levier de développement local profitable à chaque acteur, habitant et visiteur du territoire de proximité du pic du Midi, tout en préservant cet environnement exceptionnel.

Cette troisième audition était la dernière étape dans la préparation du dossier international que le GIP déposera en septembre 2025. Une audition finale de formalisation du dossier se déroulera en octobre 2025 avant le dépôt officiel par l'ambassadeur de France près l'UNESCO en janvier 2026.



Délégation du GIP Pic du Midi présente à la 3^e audition (de gauche à droite) :

- Rémi Cabanac, Directeur du GIP pic du Midi
- Jean-François Mazoin, Vice-président de l'Université de Toulouse délégué au patrimoine
- Nicolas Bourgeois, co-Directeur du GIP pic du Midi
- Odile Rauzy, Présidente de l'Université de Toulouse et Présidente du GIP pic du Midi
- Sarah Abelan, chargée de mission GIP pic du Midi
- Jean-Louis Cazaubon, Vice-président de la Région Occitanie et Vice-président du GIP pic du Midi
- Pierre Brau-Nogué, conseiller départemental représentant le Président du département des Hautes-Pyrénées
- Noémie Davezac, Vice-présidente de l'Université de Toulouse déléguée à la science avec et pour la société
- Michel Cotte, Professeur émérite à l'École polytechnique Université de Nantes, Polytech Nantes, expert ICOMOS
- Eric Delgado, ingénieur patrimoine du GIP pic du Midi était également présent.

Renseignements / contact presse

Pic du Midi : Laurence de Boerio
rplb@deboerio.net - 06 03 10 16 56

Université de Toulouse : Marie Lemaire
presse@univ-tlse3.fr – 05 61 55 62 50